

### Information Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Apicil Monde Actions Durables (Part I: FR0011623933)

### Fonds commun de Placement géré par SANSO Investment Solutions

#### 1. Objectifs et politique d'investissement

**Apicil Monde Actions Durables** est un OPCVM Actions Internationales

L'OPCVM a pour objectif de surperformer, sur un horizon minimum de cinq ans, l'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return, dividendes réinvestis qui est l'indicateur de référence. L'indice n'intègre pas de critères extra-financiers.

L'objectif sera réalisé en mettant en œuvre une stratégie de sélection de titres basée sur des critères extra-financiers (ESG – Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). Une attention particulière sera accordée à l'exposition des entreprises aux différents risques liés au changement climatique et à la gestion de ces risques par les entreprises. Le fonds investira principalement dans des constituants du MSCI World. Tout investissement sera effectué parmi les titres de l'univers. Toutefois, si une valeur est sortie de l'univers, elle ne sera pas automatiquement cédée.

La construction de portefeuille est effectuée en plusieurs étapes.

1/ Au sein de l'univers, la première étape du processus met en œuvre un socle ESG comportant des exclusions i) des entreprises impliquées dans des controverses ESG très sévères, en particulier lorsque celles-ci sont liées au Pacte Mondial des Nations-Unies ii) sur les armes controversées iii) dans le secteur du tabac (sociétés réalisant plus de 2% de leur CA) iv) dans le secteur du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon, dans la production de pétrole et gaz non conventionnels v) dans le secteur de l'alcool (sociétés réalisant plus de 10% de leur CA) vi) des entreprises dont la note ESG est inférieure à 3 vii) des entreprises dont la note E ou S ou G est inférieure à 3. Cette première étape écarte plus de 20% des composants du MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return qui constituent l'univers investissable.

Parmi les critères ESG, on peut citer les émissions de gaz à effet de serre, la santé et la sécurité des employés, l'éthique des affaires.

2/ L'étape suivante du processus vise à ce que le fonds 1) présente une exposition aux différents risques liés au changement climatique identifiés par la TCFD\* (Task Force on Climate Related Financial Disclosure) significativement inférieure au MSCI World 2) soit exposé à des entreprises qui ont, en moyenne, une meilleure gestion de ces risques que leurs pairs.

3/ En dernier lieu, la gestion construit un portefeuille à partir des scores établis en procédant à des ajustements afin que le fonds présente des caractéristiques proches de celles du MSCI World en termes d'exposition : sectorielle, régionale et par devises, par tailles de capitalisation, aux différents styles d'investissement.

Malgré le soin apporté à la construction du portefeuille par la société de gestion, cette dernière précise qu'elle s'appuie sur des données externes qu'elle ne peut contrôler, notamment comme les émissions de carbone scope 3.

Le fonds sera investi en actions internationales à hauteur de 90% minimum de l'actif net et dans la limite de 100% de l'actif net. Le fonds peut investir dans des actions de grandes et moyennes capitalisations, dans la limite de 10% de l'actif net pour les moyennes capitalisations.

Le fonds peut investir dans la limite de 10% de l'actif net sur des OPCVM et/ou des FIA monétaires, ou obligataires à court terme, gérés ou non par la société de gestion.

L'exposition globale maximum du FCP sera de 200% de l'actif net.

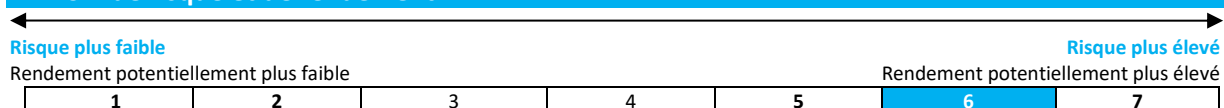
L'exposition du fonds au risque de change après couverture des positions en devises est limitée à 5% de l'actif net.

Les revenus nets (résultats nets et plus-values) du FCP sont totalement réinvestis.

Les demandes de souscriptions et rachats sont reçues tous les jours jusqu'à 11h30 et exécutées quotidiennement (calendrier officiel d'Euronext Paris SA). Les demandes de souscriptions et de rachats centralisée en J-1 sont exécutées à cours inconnu sur la base de la valeur liquidative de J calculée et publiée en J+1. Elles sont réglées à J+2 ouvré, J étant le jour de l'établissement de la valeur liquidative.

**Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.**

#### 2. Profil de risque et de rendement



L'exposition aux marchés actions explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie d'indicateur de risque et de rendement. En effet, la volatilité des instruments financiers entrant dans le périmètre d'investissement du fonds Apicil Monde Actions Durables ainsi que sa stratégie d'investissement laissent à penser que l'OPCVM pourrait en moyenne être exposé de manière importante à des marchés volatils, notamment les marchés actions des pays développés.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur

Risque de liquidité lié à l'investissement en actions de moyennes capitalisation, instruments dont la liquidité peut se dégrader dans certaines conditions de marché.

Risque d'impact de l'utilisation des techniques financières liées aux instruments financiers à terme : L'utilisation des instruments financiers à terme peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille

### 3. Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0% maximum
Frais de sortie	0% maximum
Le pourcentage indiqué, qui se fonde sur une estimation, est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Il peut varier d'un exercice à l'autre. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur l'exercice précédent	
Frais courants	1.06% TTC
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

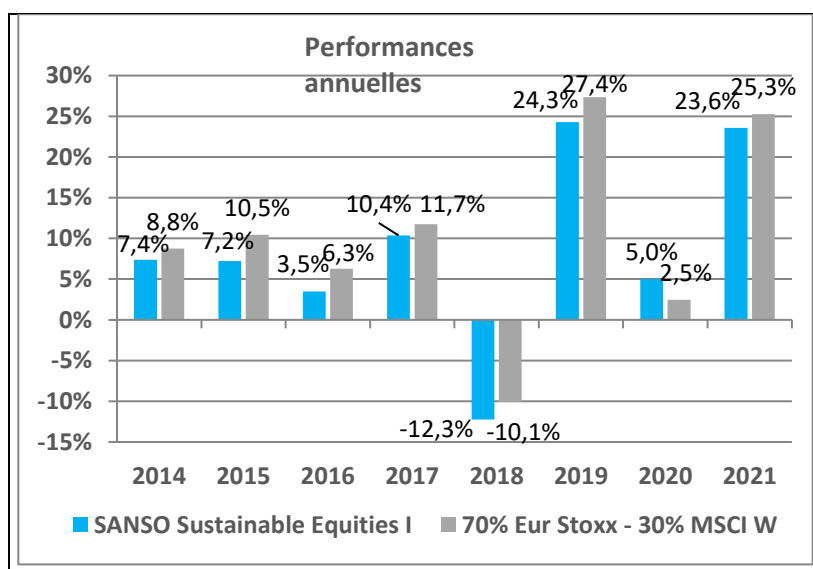
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### 4. Performances passées



**Date de création de l'OPCVM\*\* :** 15/11/2013 (agrément AMF le 18/09/2015)

\*\* Votre OPCVM a été constitué initialement sous la forme d'un FIA, puis modifié en date du 18/09/2015 en OPCVM à vocation générale. Le processus de gestion, les limites de risques et la gestion mise en œuvre sont restés identiques depuis l'origine.

**Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM :** Euro

**Changement important intervenu en cours d'exercice :** modification de l'indicateur de référence, de la stratégie d'investissement et de l'objectif de gestion en date du 15/02/2022

### 5. Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS Bank. Société anonyme à conseil d'administration, Etablissement de crédit agréé par le CECEI le 09/05/2005, 1-3 Place Valhubert, 75013 PARIS.

Le prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite du porteur (SANSO Investment Solutions, 69 boulevard Malesherbes, 75008 Paris, France) ou via son site Internet ([www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com)).

La valeur liquidative peut être obtenue auprès de la société de gestion et sur son site Internet.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com). Un exemplaire papier de cette politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de SANSO Investment Solutions ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.  
SANSO Investment Solutions est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/02/2022